



Flash Aiguillon

SAPIAD
Société Coopérative Apicole
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère
N° 216 – Mars 2015 – 21^{ème} année

Avec le présent
Flash-Aiguillon,
vous trouverez
une invitation à
participer
à l'assemblée
générale de
l'Abeille
Dauphinoise qui
aura lieu le
samedi 21 mars
2015 à Saint-
Marcellin.
Pour faciliter son
organisation et le
travail des
bénévoles, merci
de répondre
rapidement.

Le coin des débutants :

Les travaux du mois

- Les jours se rallongent mais les températures restent encore faibles. Aussi, l'ouverture des ruches est impossible pour une revue de détail. L'état des colonies est apprécié en s'appuyant sur l'activité des ruchers au niveau des planches d'envol :

- 1) les butineuses rentrent de grosses pelotes de pollen : tout va bien, l'élevage a commencé, c'est bon signe;

- 2) la colonie ne rentre pas de pollen ou seulement de petites pelotes : à surveiller. Si cette situation perdure, elle est peut être orpheline (attendre visite de printemps) ou malade (à contrôler de suite);

- 3) Il n'y a aucune activité : Sans hésitation, il faut ouvrir la ruche. Peut-être celle-ci est morte de faim ou de faiblesse, la grappe était certainement trop petite pour affronter les rigueurs de l'hiver

- 4) Lorsqu'une ruche et sa planche d'envol sont souillées par des déjections, nous avons affaire à une population malade, bien souvent on peut aussi observer de petits paquets d'abeilles sur les herbes environnantes.

- Dès lors que les températures sont conséquentes (au moins 16 °), il est possible de réaliser la visite de printemps. Toutes les ruches seront ouvertes en procédant rapidement. Cette visite permettra d'appréhender le développement et l'état sanitaire de chaque colonie :

- 1) s'il y a du couvain compact, tout va bien. La reine est prolifique. Vous pouvez espérer une bonne récolte. Vous pouvez vous appuyer sur cette colonie pour faire une division.

- 2) un couvain clairsemé, c'est le signe que la reine n'est plus toute jeune. Cette colonie aura du mal à se développer. Vous pouvez éliminer la reine sans regret, les abeilles en élèveront une nouvelle.

- 3) s'il n'y a pas de couvain, la colonie est orpheline. La seule solution est le regroupement avec une autre colonie.

- Au cours de cette visite, il est nécessaire de nettoyer les planchers car ceux-ci s'encrassent. Pour réaliser rapidement cette opération, la solution est de disposer d'un plancher supplémentaire, permettant de disposer d'un plancher propre à chaque ruche que vous ouvrez...

Afin de faciliter le développement de la colonie, deux vieux cadres de cire noire (la vieille cire est porteuse de germes) seront remplacés par deux cadres de cire gaufrée. Cette opération doit être réalisée sur les cadres de rive du même côté, chaque année permettant de changer tous les cadres de corps en 5 ans dans le cas d'une Dadant 10 cadres.

Zone Industrielle Sud - 28, rue du Béal
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Téléphone : 04.76.25.07.09 – Fax : 04.76.25.61.23
e-mail : abeille.dauphinoise@gmail.com
site : www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat
d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous
accueillent toute l'année, les mercredis (de 14 à 19
heures).

Pour le développement et la défense de l'Apiculture durable

La vie des sections

Section de Vienne

Pour les semaines à venir, vous sont proposées, au rucher-école Marie France Després, les activités suivantes :

- 21 mars : montage des cadres, perçage, filage et mise en place de feuilles de cire Vincent & Alain) ;
- 28 mars : ouverture des ruches selon les conditions météorologiques,
- 11 avril : conférence par un ornithologue, également apiculteur, Vincent Gaget.

S.C.A.P.I.A.D.

Jours d'ouvertures au jour le jour & Services

- Votre coopérative apicole, la S.C.A.P.I.A.D., ouvre ses locaux les mercredis (de 14 à 19 heures) suivants :
- pour le mois de mars : les 18 et 25,
- pour le mois d'avril : les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29.

A compter du 15 avril, votre coopérative sera également ouverte les lundis (de 17 à 19 heures) et les vendredis (de 14 à 16 heures), à savoir :

- le vendredi 17 avril,
- le lundi 20 et le vendredi 24 avril,
- le lundi 27 avril.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :
- Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) - Voiron
- André MUET (04.74.93.08.74) – Nord-Isère,
- Eric PERRET (04.76.35.03.75) – Saint-Marcellin
- Frédéric CHAUD (06.08.85.93.34) pour les cantons de La Mure, Valbonnais et de Corps,
- Bernard EMEL (04.76.34.62.93) ou "Les pouces verts" (04.76.34.33.87) pour les 3 cantons du Trièves.

Formation

« Perfectionnement à l'apiculture »

- L'Abeille Dauphinoise propose une formation de perfectionnement à l'apiculture ; les samedis 13 et 27 juin au centre horticole de la ville de Grenoble.
- Le programme et les conditions d'inscription seront donnés avec le Flash-Aiguillon du mois d'Avril.

Bureau de l'Abeille Dauphinoise

Travaux et délibérations

- Le bureau de l'Abeille dauphinoise se réunira le jeudi 5 mars prochain.
- Au cours de ce bureau, seront évoqués différents points dont :

- le conseil d'administration (avril) : ordre du jour ;
- l'éventuelle organisation d'un voyage apicole en Slovénie pour la fin de l'été.
- un retour sur l'assemblée générale du Syndicat Nationale de l'Apiculture (SNA), notre fédération nationale.

Assemblée générale du SNA

- Le samedi 21 février dernier, s'est déroulée l'assemblée générale du Syndicat National d'Apiculture (SNA) à Paris (FIAT Jean MONNET).

L'Abeille Dauphinoise fut représentée par Claude MERLE et Jean-Yves MANCHON. Eric PERRET était également présent mais en tant qu'administrateur du SNA.

- Le matin a été consacré aux travaux statutaires de l'assemblée générale avec la présentation :

- des comptes 2015 du SNA (1^{er} décembre 2013 – 30 novembre 2014). Malgré l'organisation du XXe congrès national de l'apiculture française, l'année s'est soldée d'un excédent de 24.557 € ;

- des rapports d'activités et d'orientation : ces dernières ont été présentées avec verve, par le président du SNA, Yves VEDRENNE. Des administrateurs ont apporté des éclairages (Comité apicole, programme de développement de l'apiculture durable, ...).

- L'après-midi, des communications particulières ont été faites avec notamment :

- la présentation de la nouvelle organisation apicole, souhaitée par les pouvoirs publics,
- le frelon asiatique,
- le petit coléoptère *Aethina Tumida*, inscrit comme danger sanitaire de 1^{ère} catégorie.

- le registre d'élevage ;
- la déclaration annuelle des ruches.

- Monsieur GESTER, monsieur « Abeille » des pouvoirs publics, a « clôturé » l'assemblée générale du SNA. Son intervention a porté sur 3 points :

- l'interprofession apicole,
- le statut d'apiculteur professionnel, reconnu à ceux et celles qui ont 50 ruches et plus,
- la réforme du bénéfice agricole forfaitaire.

- A la suite de cette intervention, l'assemblée générale vote à l'unanimité des présents, le souhait que le SNA participe à la construction de l'interprofession apicole, en tant qu'acteur de la filière apicole et tout particulièrement de la filière professionnelle. En effet à travers les syndicats départementaux, plus de 900 professionnels adhèrent au SNA.

Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant la fin de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.

Le comité de lecture « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère